

La CFDT tout au long de son histoire est attachée au développement de l'économie sociale et solidaire. Son implication, notamment dans la coopération internationale, le commerce équitable, l'insertion par l'activité économique, l'épargne salariale solidaire, les vacances et les loisirs solidaires (...) témoignent de l'intérêt constant portée par la CFDT à l'économie sociale et solidaire.

La CFDT, après son soutien au manifeste de l'économie solidaire, a apprécié l'initiative de Claude Alphandéry pour mettre en débat et construire «50 propositions pour changer de cap». Elle est satisfaite que plusieurs de ses contributions, dont celles issues de travaux partagés au sein du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de l'insertion, soient prises en compte.

La crise économique et financière que nous vivons et que nous allons continuer de vivre donne toute sa place à la reconnaissance et la nécessité d'une économie plurielle. Une économie plurielle qui doit valoriser d'autres voies que l'ultralibéralisme et la seule spéculation financière qui continuent à faire des dégâts en France, en Europe et dans le monde. Une économie plurielle qui doit favoriser l'émergence et le développement des entreprises de statuts différents dans le cadre de l'économie de marché. La responsabilité sociale économique et environnementale des entreprises devient essentielle pour construire le développement durable.

L'économie sociale et solidaire, notamment par sa proximité territoriale et ses PME, a donc toute sa place à jouer dans ce concert, mais elle n'est pas la seule. Elle doit d'abord renforcer son exemplarité et sa visibilité, pas uniquement dans son type de gestion et son statut juridique, mais tout autant dans sa plus-value, ses innovations sur les questions sociales et environnementales. Il s'agit entre autres du dialogue social, de la représentation collective des salariés, du recul des inégalités, de l'accès aux droits et des services de qualité pour tous.

Pour la CFDT, l'essor de la place de l'économie sociale et solidaire, sa reconnaissance publique, passent au-delà par sa plus value sociale, par sa meilleure organisation et représentation interne et par une plus grande coopération avec toutes les entreprises, en

particulier celles impliquées dans la RSE et le développement durable. Les partenaires sociaux, dont la CFDT en particulier, sont déjà engagés dans cette voie, qu'il s'agisse des réponses à la crise, de l'emploi, de l'insertion, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'environnement, l'avenir de la protection sociale ou l'investissement socialement responsable.

Les «50 propositions pour changer de cap, pour un autre mode de développement» sont une base intéressante qui retient globalement l'accord de la CFDT.

Par contre, pour peser dans le débat public et avancer sur des actions concrètes, il nous semble qu'il faudrait cibler des propositions sur quatre axes tels que :

- Le développement du dialogue social et économique dans et entre les entreprises, dont les coopérations avec toutes les entreprises sur un territoire comme dans les branches.
- La mise en œuvre concrète et mesurable du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale.
- L'accès aux droits et aux services de qualité dans une perspective de réduction des inégalités, générant des emplois qui répondent à des besoins émergents et en développement.

L'organisation et la représentativité de l'économie sociale et solidaire au plan national et territorial pour une plus grande visibilité et une capacité d'engagement dans le dialogue social et civil.

La CFDT continuera à apporter sa contribution et son soutien à l'économie sociale et solidaire.

Elle souhaite aux participants de cette initiative une excellente année 2010.

Gaby Bonnard et Laurent Berger, secrétaires nationaux de la CFDT

Réagissez sur
www.lelabo-ess.org